

Professionnel·les de l'éducation, du social et du médico-social

REVALORISATION SALARIALE, LE COMPTE N'Y EST PAS !

Depuis de nombreuses années, la CGT revendique, aux côtés des professionnel·les du social et du médico-social, l'urgence de prendre des décisions tant au niveau salarial que pour améliorer les conditions de travail afin de faire cesser l'hémorragie dans les services et établissements.

Le besoin urgent que ces décisions soient prises et tenues s'est accéléré avec la crise sanitaire et ses répercussions. Depuis deux ans, et après de nombreuses mobilisations des professionnel·les du secteur, les représentant·es CGT, n'ont eu de cesse de demander de corriger les oublis, les inégalités de traitements, altérant l'application des mesures de revalorisations promises aux personnels des services socio-éducatifs, sociaux et médico-sociaux dans le cadre des dispositions du SEGUR. Jusqu'à ce jour, le GOUVERNEMENT n'entend rien et renvoie toujours à plus tard cette question.

Pourtant, les besoins sont identifiés et lors de la conférence des métiers en février 2021, le gouvernement a pris des engagements ! Comment pouvons-nous donc comprendre que rien ne soit tenu ?

En juillet 2022, le Conseil Economique Social et Environnemental a rendu un avis sur les métiers de la cohésion sociale face à une situation qui s'est grandement dégradée (94% des professionnel·les du travail social le constatent sur les 10 dernières années et 31% de la population française se déclare en situation de vulnérabilité en 2020. Dix points de plus qu'en 2018). Le CESE recommande en urgence une augmentation globale des salaires ainsi que la nécessité de redonner du sens au travail social en privilégiant l'accompagnement et le pouvoir d'agir des professionnel·les. Cela rejoint également la campagne CGT des métiers du soin et du lien qui revendique la revalorisation de ces métiers féminisés sous-payés.

Avec la crise des métiers du secteur qu'enquêtes et statistiques ont confirmé toujours de façon convergente les difficultés de recrutement, de départs non compensés, de postes non pourvus dans l'ensemble de ces champs d'intervention. Pour nous il est inacceptable que les inégalités et les pertes de rémunération perdurent.

Que ce soit la revalorisation de 3,5% du point d'indice des fonctionnaires durant l'été ou l'annonce de revalorisation de 3% pour les salarié·es du privé de l'action sociale et médico-sociale, nous sommes loin du compte pour permettre aux professionnel·les de vivre dignement de leur travail.

Que dire en plus de l'absence d'équité de traitement dans l'attribution des dispositions du SEGUR ?

**Face à cette situation, nos organisations CGT appellent
tous les professionnel·les à se mobiliser et à participer
aux actions interprofessionnelles du 10 novembre !**

LE 10 NOVEMBRE, ENSEMBLE EXIGEONS :

- **L'attribution du SEGUR pour tous les professionnel·les du secteur social et médico-social quelles que soient leurs fonctions (techniques, administratives, socio-éducatifs...),**
- **une augmentation immédiate de 10% des rémunérations,**
- **un salaire égal pour un travail de valeur égale.**

